



## COMMUNIQUE FINAL

**ATELIER SOUS REGIONAL SUR L'ACCES ET LE  
PARTAGE DES AVANTAGES (APA) DECOULANT DE  
L'EXPLOITATION DES RESSOURCES GENETIQUES**

**Douala, du 3 au 7 septembre 2007**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 4 du Plan de convergence, la COMIFAC, par le biais du Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale (GTBAC), a organisé à Douala, au Cameroun du 3 au 7 septembre 2007, grâce à l'appui du Bureau Franco-Allemand et l'initiative germano-néerlandaise pour le développement des capacités en matière d'APA, un atelier sous régional sur l'Accès et le Partage des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

L'atelier a regroupé 56 participants provenant de tous les pays de l'espace COMIFAC, de l'Allemagne, du Canada et représentants :

- les membres du GTBAC conformément à la résolution de Saotomé et Principe ;
- les Consultants de l'étude sous régional APA ;
- le siège de la GTZ
- le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique
- la Société Civile notamment les ONG nationales et internationales ainsi que des organisations de base.

L'atelier visait comme objectifs :

- Présenter et apprécier les résultats de l'étude relative à l'état des lieux en matière d'APA dans la sous région ;
- Définir l'étape suivante de l'étude ainsi que les priorités de la sous région en matière d'APA
- Approfondir la compréhension du processus APA sous la Convention sur la Diversité Biologique CDB ;
- Concevoir des points clés d'une position de négociation comme contribution de la COMIFAC pour une position africaine à la cinquième réunion du groupe de travail APA, Montréal, Octobre 2007
- Elaborer des feuilles de route pour les futures actions du GTBAC.

Pour atteindre les objectifs assignés à l'atelier, les principales articulations suivantes ont constitué la trame des travaux :

- la cérémonie d'ouverture ;
- la présentation de l'équipe des facilitateurs ;
- La mise en place du bureau de l'atelier
- la présentation des participants et le recueil de leurs attentes
- la mise en place du comité d'évaluation de l'atelier ;
- La présentation du programme, des objectifs de l'atelier ;

- la présentation des résultats de l'étude sous régional APA
- l'examen de la vision Africain APA
- La présentation de la Convention sur la Diversité Biologique
- L'adoption de la feuille de route et du chronogramme des activités du groupe de travail.

Toutes ces articulations ont été regroupées en deux grandes étapes :

- La séance d'ouverture
- Les travaux ponctués par des communications, des échanges et en groupes et en plénière.

1. **La séance d'ouverture** a été marquée par quatre interventions. D'abord celle de Monsieur Thierry LABIASTRE qui au nom du Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants ; puis il s'est réjoui de la tenue du présent atelier au regard des objectifs poursuivis par celui-ci. Il a enfin souligné que le Bureau Franco-Allemand sera très attentif aux résultats de l'atelier et continuera, dans le cadre de leurs appuis multiformes à la COMIFAC, à poursuivre leur soutien au Groupe de Travail Biodiversité dans le cadre de la programmation 2008.

La seconde intervention a été faite par Madame DAGMAR LOHAN de la GTZ qui a présenté l'initiative germano-néerlandaise pour le développement des capacités en matière d'APA en Afrique notamment le contexte ayant concouru à la mise en place de celle-ci et les objectifs qu'elle cherche à atteindre. à les objectifs soutenir la COMIFAC l'intervention liminaire du Secrétaire Exécutif adjoint de la COMIFAC qui dans ces propos, a rappelé les grandes articulations

La troisième allocution a été celle de Madame Mariana NOTEBOOM, Conseil à l'Ambassade du Pays-Bas au Cameroun. Au nom du Gouvernement Néerlandais, elle a insisté sur le fait que la bonne gestion des ressources naturelles est un atout important dans la lutte contre la pauvreté et que les négociations en vue de l'élaboration de future régime international sur APA ne pourront être un succès que si elles assurent un bon équilibre entre les intérêts des parties prenantes et entre les différents paramètres de la durabilité, sur le plan économique, social et écologique.

La dernière allocution a été prononcée par le Professeur Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Après avoir souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a réitéré la reconnaissance de l'institution dont il a la charge aux partenaires au développement et singulièrement au Bureau Franco-allemand pour son soutien constant et singulièrement pour son appui à l'organisation du présent atelier.

Il a par la suite décliné les motivations qui conduit à la réalisation d'une étude sous régionale sur APA et à l'organisation du présent atelier. Avant de clore son propos, il a souligné la nécessité pour les pays de l'espace COMIFAC de présenter les points de vue argumentés et soutenus lors de la réunion de Montréal.

2. **Les travaux** modérés par Monsieur Michael DETSCMER et Madame Marilyn Estelle NGUEMO étaient placés sous la coordination d'un bureau composé de :

**Président** : ASSOUMOU EBO Etienne du CAMEROUN

**Rapporteurs** :

- NABIA Aché du Tchad
- MADOUKA Gilbert du Congo

Par ailleurs, le comité chargé d'évaluer quotidiennement le déroulement des travaux de l'atelier était composé de :

- Madame NTUKAMAZINA Jacqueline
- Messieurs Abakar ZOUGOULOU et Joël MAMBOUNDOU.

En liminaire, Monsieur BAYANI NGOYI Emmanuel du Gabon a présenté les objectifs de l'atelier puis un exercice, à travers le jeu de rôle a permis d'identifier les ententes et les préoccupations des participants et des participantes. La présentation des participants a été visualisée à travers « une bourse des participants ».

A la suite de cet exercice, les participants ont suivi plusieurs communications. Il s'agit de :

- **Introduction du processus international de l'APA** par Madame NORMAND Valérie du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique ;
- **Présentation des résultats de l'étude sous régional APA** par Docteur TONYE MAHOP Marcellin ;
- **Présentation de la vision Afrique de l'APA** par Joël MAMBOUNDOU ;
- **Présentation des documents de la réunion APA de Montréal** par Madame NORMAND Valérie ;
- **Présentation des résultats de la réunion APA d'Addis Abeba** par Augustine NJAMNSHI.

Les communications à laquelle s'ajoute la visite de terrain à Buéa pour apprécier un cas pratique de l'APA ont constitué la trame des échanges en groupes et en plénière.

Au terme desdites discussions, les participants :

- les participants ont d'abord formulé des recommandations tant à l'échelle nationale que sous régionale en vue de l'élaboration des politiques APA. Au niveau sous régional, les participants recommandent de :
  - renforcer les capacités des parties prenantes pour la mise en œuvre du processus APA;
  - prévoir la prise en compte du processus APA dans les mécanismes de financement en cours de mise en place.
  - promouvoir l'accès à la connaissance des ressources biogénétiques d'Afrique Centrale à travers les études existantes, des programmes de recherche à mettre en place et le savoir traditionnel à valoriser ;
  - réaliser une étude comparative sur les cas de bioprospection dans les pays de l'espace COMIFAC (analyse des mécanismes APA – Ressources - Valorisations) ;
  - élaborer les lignes directrices sous régionales pour la mise en place des cadres juridiques et institutionnels nationaux en matière d'APA en s'inspirant du Plan de Convergence de la COMIFAC, des lignes directrices de Bonn et de la loi modèle africaine.
- les participants ont ensuite confirmé l'adhésion de la sous région Afrique Centrale à la vision APA de l'Afrique. Ainsi pour opérationnaliser cette vision, il a été adopté un objectif stratégique et des objectifs spécifiques qui s'énonce comme suit :

➤ Objectif stratégique

D'ici 2015, la sous – région d'Afrique Centrale sera dotée d'un cadre en matière d'APA pour la mise en œuvre des politiques nationales visant à accroître la part des ressources biologiques et génétiques dans le PIB et améliorer les conditions et le niveau de vie des populations.

➤ Objectifs spécifiques

- Elaboration des lignes directrices sous-régionales visant la mise en place des cadres juridiques et institutionnels nationaux en matière d'APA.
- Renforcement des capacités des parties prenantes pour la mise en œuvre du processus APA
- Promotion de l'accès à la connaissance des ressources génétiques
- Amélioration des connaissances en matière de biopiraterie dans les pays de l'espace COMIFAC.
- Prise en compte du processus APA dans les mécanismes de financement en cours de mise en place.

- Les participants ont ensuite défini la position COMIFAC sur un certificat sur les ressources génétiques après avoir examiné le champ d'application, le contenu et le format ainsi que les procédures. La sous région Afrique Centrale opte pour un Certificat d'origine et de Sources.
- Les participants ont par la suite examiné des documents de la réunions de Montréal et formulé des amendements sur le document issus des résultats de la 4<sup>ème</sup> réunions APA afin d'adopter des positions Afrique Centrale pour la 5<sup>ème</sup> réunion APA de Montréal.
- Les participants ont par ailleurs adopté une feuille de route couvrant la période de septembre 2007 à Mai 2008. Celle-ci gravite essentiellement autour des ateliers de préparation de la sixième réunion APA de Genève et de la COP 9 de Bonn.
- Il a été convenu d'élaborer une feuille de route à long terme qui se présentera sous la forme d'un projet d'appui au GTBAC.
- Enfin, les participants sont invités à enrichir l'étude sous régionale APA d'ici la fin de septembre et d'enrichir les propositions d'activités pour consolider la feuille de route à long terme.

Fait à Douala, le 7 septembre 2007

Les Participants